

APPEL À CANDIDATURES

Bourse Anthony Meyer pour l'étude des collections océaniques du musée du quai Branly – Jacques Chirac et des musées français 2019-2020

Appel à candidatures

Créée à l'initiative de la Galerie Anthony Meyer, avec le concours des Amis du musée du quai Branly-Jacques Chirac et de la Société des Océanistes, la bourse soutient une recherche sur les collections océaniques conservées dans les musées en France métropolitaine et dans les départements, territoires et collectivités d'outre-mer.

La bourse 2019-2020, dont le montant est de 6 000 euros, est destinée à couvrir, d'une part, les frais associés à l'enquête de terrain et/ou au travail d'archives nécessaires à la documentation des collections des musées et, d'autre part, le travail d'analyse et de rédaction nécessaire à la présentation et la mise en valeur des informations ainsi rassemblées. La recherche peut concerner une œuvre, une série d'objets ou d'images (dessins, photographies, etc.), une collection, des fonds d'archives (y compris sonores ou audiovisuelles) ou des ouvrages anciens.

Peuvent se porter candidat.es les chercheur.es non statutaires et étudiant.es, à partir du niveau M2, ou toutes personnes justifiant d'une compétence reconnue dans le traitement et l'analyse de collections extra-européennes ou possédant une expérience significative dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'ethnographie ou de l'archéologie.

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité scientifique composé de chercheurs et de conservateurs.

Attendus

Le travail attendu de la part du.de la lauréat.e consiste en un rapport sur la recherche effectuée et une proposition d'article en français de 60 000 signes maximum, accompagné d'illustrations si possible libres de droit. L'article sera publié dans le *Journal de la Société des Océanistes* après avis du comité de lecture de la revue. Un résumé de 5 000 signes sera également rédigé pour être publié dans la revue *Jokkoo* des Amis du Musée du quai Branly.

Montant et modalités de versement de l'allocation perçue par les lauréats

Le montant de la bourse, 6 000 euros net, sera payable en deux fois sans charge. Le premier versement après la proclamation des résultats représente 60 % du montant ; le second versement est conditionné par la remise du rapport et de la proposition d'article.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- le formulaire de candidature, ci-joint ;
- un *curriculum vitae*, comportant la formation suivie par le-a candidat-e et une liste des travaux et publications ;
- un programme de recherche succinct (15 000 signes maximum) incluant un bref descriptif des recherches effectuées et une proposition de recherche dans laquelle le candidat s'attachera à préciser le sujet (définition du corpus, du fonds ou de la collection étudié, aire géoculturelle...), la nature des recherches envisagées (travail de terrain, documentation scientifique...), la méthodologie proposée et les enjeux scientifiques du projet ;
- un calendrier prévisionnel précis des étapes du travail ;
- une estimation des dépenses envisagées ;
- une lettre de recommandation de son directeur de recherche ou d'une personnalité scientifique reconnue.

Modalités d'envoi des dossiers de candidatures

Le dossier de candidature et la lettre de recommandation, qui seront envoyés séparément, devront obligatoirement être envoyés **avant le samedi 7 septembre 2019, à minuit** :

- **par voie électronique**, à l'adresse suivante : sdo@quaibrantly.fr
L'ensemble des documents composant le dossier de candidature sera enregistré dans un seul fichier enregistré selon le modèle suivant : NOM DU CANDIDAT_Boursemeyer_2019.pdf
- **et par courrier postal** (avec mention « Candidature Bourse Anthony Meyer » portée sur l'enveloppe), à :
Société des Océanistes
Musée du quai Branly – Jacques Chirac
222 rue de l'Université
75343 Paris cedex 07

Proclamation des résultats

Le nom des lauréats sera communiqué sur le site web de la Société des océanistes au cours de la **première quinzaine du mois d'octobre 2019** : <http://www.oceanistes.org/oceanie/>

*
* *